



## AVIS DE PARTICIPATION – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Centre de santé communautaire de l'Estrie (CSCE) est composé de membres des communautés qu'il dessert. La plupart de nos services et programmes sont donc élaborés en réponse directe aux besoins exprimés par les membres des collectivités en matière de santé communautaire. Il ne faut surtout pas se laisser intimider par le fonctionnement du conseil d'administration du CSCE : c'est simplement le groupe qui veille à sa bonne marche au nom de tous les clients, dans la convivialité et la bonne humeur.


Si vous souhaitez briguer un poste au sein du conseil d'administration du CSCE, il vous suffit de visiter la section « C.A. ET MEMBRES » de notre site Internet au <http://www.cscestrie.on.ca/c-a-membres-corporatifs/> ou de contacter Monsieur Marc Bisson, directeur général du CSCE à l'adresse électronique suivante : [m.bisson@cscestrie.on.ca](mailto:m.bisson@cscestrie.on.ca) au plus tard à 16 h le 7 mai 2021.

### Postes à pourvoir au sein du conseil d'administration :

Administrateurs terminant leur terme cette année	Administrateurs terminant leur premier mandat de trois ans et demandant un second mandat	Administrateurs terminant leur premier mandat de trois ans et se retirant	Administrateurs terminant leur second mandat de trois ans et se retirant
Michel Gratton (Bourget)			✓
Jean-François Pagé (Bourget)			✓
Diane Sabourin (Crysler)		✓	
Jean-Louis Tanguay (Cornwall)	✓		

Il appartient au comité de nomination de présenter la liste définitive des candidats à l'assemblée annuelle.

\* Les administrateurs doivent avoir 18 ans et plus, être membres du CSCE et être capables de s'exprimer en français.



Jean-François Pagé  
Président du conseil d'administration

Date d'affichage : 21 avril 2021

